

# Biosécurité en filière équine

## Objectifs de la formation

- Maîtriser les mesures de biosécurité à mettre en place dans son élevage
- Organiser vos mesures de protection sanitaire

## Equipe pédagogique

Formateurs qualifiés avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

## Moyens pédagogique et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle

## Dispositif

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

## Contenu de la formation

La Biosécurité, qu'est-ce que c'est ?

- Le paradoxe de la filière équine
- Les chiffres clés

Contexte réglementaire et biosécurité

- Classification des populations de chevaux et des locaux
- Intégration des routines quotidiennes et de Marche en avant

Biosécurité de l'urgence

- La quarantaine
- L'isolement

Biosécurité et réflexes de la vie quotidienne

- Exemples concrets
- Analyse et conclusion

**Date de version du programme : 15.06.2023**

### PUBLIC

Producteurs et propriétaires de chevaux

### PRÉREQUIS

Connaissances du cheval et de son environnement

### DURÉE

2 heures

### TARIF

A partir de 41 € HT. Prise en charge Vîvea sous conditions.

### LIEU

Intra-entreprise

### MODALITÉS

Sur demande - Sous 15 jours

---

**Pour les personnes en situation de handicap**, nous mettrons tout en œuvre (si la formation est adaptée) pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap, au 02.96.28.03.94 ou par mail [contact@seedevo.com](mailto:contact@seedevo.com).

